

(In)cohérence territoriale...

Animant un groupe de hauts fonctionnaires, Dominique Schmitt, préfet d'Indre-et-Loire, a remis un rapport en décembre 2002 sur la mise en cohérence des trois lois Voynet (pays), Chevènement (intercommunalité) et Gayssot (schémas de cohérence territoriale – SCOT). Ce rapport (vingt-huit pages) est téléchargeable sur le site du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr).

Rappelant les difficultés d'application de ces trois lois, le rapport dresse un état des lieux et formule diverses propositions. En conclusion, il présente trois scénarios possibles pour la mise en œuvre de modifications :

- la relecture de chacune des lois en simplifiant les dispositifs et les procédures tout en créant des passerelles avec les autres textes ;
- la synthèse des trois lois dans un texte commun ;
- la refonte de l'ensemble des concepts et la réécriture d'une nouvelle organisation territoriale.

Le rapport Schmitt considère ce dernier scénario comme étant « le plus satisfaisant intellectuellement ». Cependant, il nécessiterait « trop de temps ». Dès lors, il serait difficile d'attendre sa réalisation sans mettre fin, « le plus rapidement possible, à des arbitrages contre-productifs »... Le rapport ne précise pas ce qu'il faut

entendre par « *arbitrages contre-productifs* »... A chacun de décoder...

À noter que pour aboutir à une plus grande souplesse, le rapport Schmitt préconise qu'un certain nombre de procédures soient simplifiées ; il propose notamment la suppression des conseils de développement obligatoires – ce à quoi les parlementaires semblent avoir renoncé dans l'immédiat (cf. *CEAS-point-com* n° 29).

Quoi qu'il en soit, le rapport Schmitt suggère de substituer au conseil de développement « une association de la société civile par la consultation du CESR ⁽¹⁾ sur le périmètre et une mission de conseil du CESR auprès des EPCI ⁽²⁾ sur les modalités d'association de la société civile à l'élaboration du projet les plus adaptées au contexte local (au moyen d'un conseil de développement, le cas échéant) ».

Plus que trente-cinq communes ligériennes hors EPCI à fiscalité propre

Sur le 1 502 communes que comptent les Pays de la Loire, 1 467 appartiennent à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (97,7 % dans les Pays de la Loire et seulement 80,9 % dans la France entière). Seules trente-cinq communes ligériennes demeurent hors EPCI : quatorze en Vendée, treize en Sarthe, cinq en Loire-Atlantique, deux en Mayenne (Saint-Georges-Buttavent et Saint-Georges-le-Flécharde) et une en Maine-et-Loire. En Mayenne, à noter une particularité avec la commune de Bouessay qui appartient à la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

Les Pays de la Loire comptent deux communautés urbaines (plus celle du Grand-Alençon à laquelle quatre communes sarthoises sont rattachées), six communautés d'agglomération (dont celle de Laval) et cent trente-et-une communautés de communes (dont dix-sept en Mayenne).

Source : Serge Joseph, « En 2002, vingt communes ont rejoint une structure intercommunale », INSEE des Pays de la Loire, *Informations statistiques* n° 64 d'avril 2003 (1 p.).

⁽¹⁾ – Conseil économique et social régional.

⁽²⁾ – Etablissement public de coopération intercommunale.



Actualités statistiques

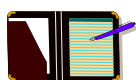
La délinquance n'aime pas les arrondis

La préfecture diffuse régulièrement les chiffres de la délinquance. La précision des chiffres est remarquable : par exemple, des pourcentages d'évolution sur un an avec deux chiffres après la virgule. Sans doute pour faire sérieux, pour montrer qu'en la matière on joue la transparence ?

Cependant, une telle précision fait sourire le statisticien. Ainsi, la préfecture annonce 43 véhicules volés durant le premier trimestre 2003 et précise que ces vols sont en diminution par rapport au premier trimestre 2002 (- 24,56 %). Bref, il y avait eu 57 véhicules volés, soit 14 de plus. On aurait obtenu le même résultat en arrondissant l'évolution (- 25 %).

Au demeurant, dommage que la préfecture ne rappelle pas à chaque fois ce que recouvrent précisément ces statistiques et quelles sont leurs limites... Dommage que la presse locale les reprenne telles quelles (cf. *Ouest-France* des 19-20 avril 2003)... Dommage que les uns et les autres ne prennent pas en compte les « impertinences » du CEAS qui s'étonne régulièrement de la présentation qui est faite de ces statistiques. A la décharge de la préfecture, sans doute présente-t-elle les chiffres comme le ministère le lui demande ?

Dans le même article, *Ouest-France* présente également les statistiques de la sécurité routière. Là, les chiffres sont arrondis au centième près. Paraissent-ils pour autant moins sérieux ?



A vos agendas

Formation sociale

Le CEFRAS de Chemillé organise une journée de formation ouverte à tous les acteurs du secteur sanitaire et social, le **mercredi 18 juin 2003**, à **Beaupréau** (Maine-et-Loire), sur le thème : « Quelle éthique ? Quelle relation ? Quelles pratiques dans les services d'action sociale et médico-sociale ? (en lien avec la loi du 2 janvier 2002). Participation de 70 euros (repas compris). Renseignements : 02.41.30.57.09.



Nous avons reçu

La prévention du suicide et la promotion de la santé mentale, actes du colloque interrégional qui s'est tenu à Nantes le 24 septembre 2002 (59 p.).

- Notamment compte rendu de l'intervention du Collectif départemental inter-associatif de prévention du mal-être et du suicide en Mayenne qui a présenté son « objectif global » et ses perspectives pour 2003 (pp. 57 et 58).

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats*.

- « Les assistantes maternelles : une profession en développement », n° 232 d'avril 2003 (12 p.).
- « L'accueil et l'éducation des jeunes enfants aux Etats-Unis », n° 233 d'avril 2003 (8 p.).
- « L'accueil des jeunes enfants au Royaume-Uni », n° 234 d'avril 2003 (8 p.).
- « Les modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans : premiers résultats de l'enquête réalisée en 2002 », n° 235 d'avril 2003 (11 p.).

Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS), *Territoires – la revue de la démocratie locale*.

- « Pour une vraie décentralisation : il faudra encore attendre », n° 437 d'avril 2003 (52 p.).

Economie et Humanisme, revue trimestrielle, n° 364 de mars 2003.

- Dossier « Solidarités, action sociale : de l'aide au partenariat » (pp. 8 à 72).

Conseil économique et social, *Avis et rapports*, éd. des Journaux officiels.

- « Métropoles et structuration du territoire », avis et rapport présenté par Jean-Claude Bury, n° 9, 2003 (56 + 198 p.).

La pensée hebdomadaire

L'homme descend du singe et il n'est pas encore arrivé en bas...